

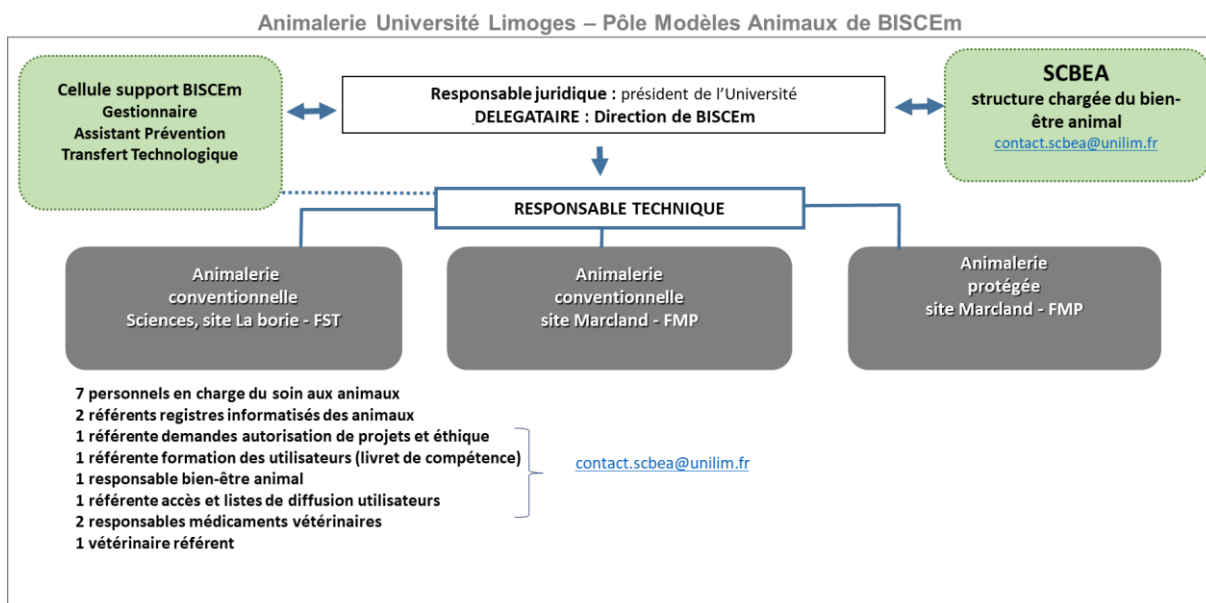
Titre	Charte de fonctionnement BISCEm – pôle Modèles Animaux	
Destinataires	Utilisateurs des animaleries de l'Université de Limoges	
Rédigé par	KVD, MS, JJ	Version 7– 30/11/2020
Approuvé par	Direction de BISCEm	
Objectif	Informers les utilisateurs des modalités de fonctionnement et des consignes à respecter	

1. Présentation générale

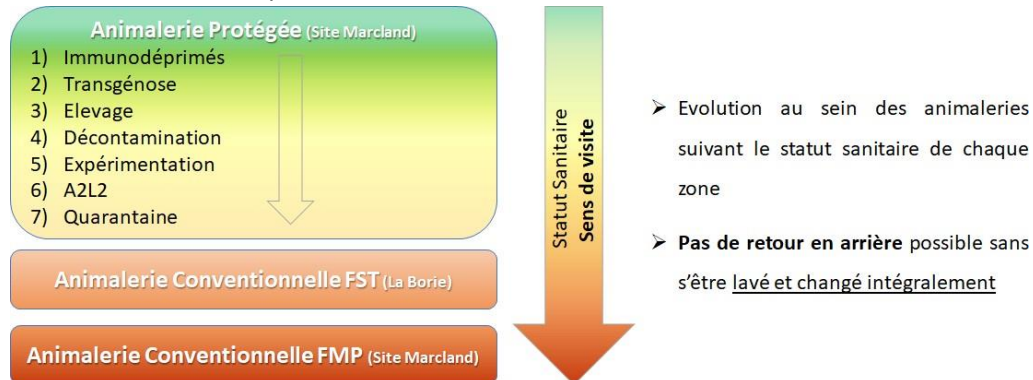
Le service des animaleries fait partie de la plateforme technique et bio-informatique BISCEm (<https://www.unilim.fr/recherche/plateformes-techniques/biscem/>) qui est un service commun de l'Université de Limoges. Il réalise des prestations payantes pour des utilisateurs internes et externes (public ou privé) à l'Université de Limoges. L'organigramme ci-dessous présente les différentes responsabilités de chacun des personnels. Ils peuvent être joints *via* l'adresse contact.animalerie@unilim.fr. Ce service a comme objectif d'accompagner les utilisateurs dans la réalisation et la conception de leur projet technologique jusqu'au développement méthodologique en fonction de leurs besoins.

Le service des animaleries est composé de 3 zones d'hébergement et expérimentales de statut sanitaire conventionnel ou protégée (a minima « sans pathogène spécifique » ou SPF) réparties sur 2 sites : faculté des sciences (FST) et médecine- pharmacie (FMP). Les zones conventionnelle et protégée, du site Marcland, disposent de laboratoire A2/L2 protégeant l'expérimentateur lors d'utilisations de produits à risque infectieux de niveau 2.

Toutes les demandes de commande, d'accueil de nouveaux animaux, et d'informations, les suggestions, les dysfonctionnements doivent être faits/signalés à ces personnes *via* l'adresse contact.animalerie@unilim.fr.



Les différents statuts sanitaires de ces animaleries imposent de respecter un sens de circulation entre celles-ci. De ce fait, le sens de visite se fera en passant de l'animalerie protégée vers la conventionnelle FST puis la conventionnelle FMP. De même, à l'intérieur de l'animalerie protégée, un sens de circulation entre les pièces est établi pour respecter les différents statuts sanitaires de chaque zone.



2. Accès aux zones d'animalerie

Tout.e nouvel.e utilisateur.trice doit prendre contact *via* l'adresse contact.scbea@unilim.fr pour se présenter, demander l'accès aux zones d'hébergement. Il devra remplir la fiche utilisateur.trice jointe à cette charte et le livret de compétences qui lui sera transmis.

3. Tarification

Toutes les analyses proposées par BISCEm sont soumises à une tarification mise à jour chaque début de l'année civile, et approuvée par le conseil d'administration de l'Université de Limoges.

Les tarifs du service des animaleries appliqués à tout.e utilisateur.trice interne sont donnés ci-après.

Les tarifs appliqués aux utilisateurs externes doivent être demandés *via* contact.biscem@unilim.fr

Animalerie (unité de facturation indiquée par prestation)	
Prestation	Tarif interne
Protégée	
Cage GM500 ventilées – 500 cm ³ , 1 souris	8 €
Cage GM500 ventilées – 500 cm ³ , 2-6 souris	12 €
Conventionnelle	
Cage HD ou type II ~ 400 cm ³ , 1 souris	6 €
Cage HD ou type II ~ 400 cm ³ , 2-5 souris	10 €
Cage type III ~ 800 cm ³ , 6-10 souris	16 €
Cage type III rat ~ 800 cm ³ , 1-2 rats	16 €
Cage 2000P rat ~ 2000 cm ³ , 4-5 rats	25 €
Appareil de Biochimie (Konelab)	1 € / éch°

4. Confidentialité des projets

BISCEm est tenu à la confidentialité sur les méthodes et protocoles développés dans le cadre d'un projet de recherche et sur les résultats produits.

Le service des animaleries doit être cité dans les communications scientifiques (articles, posters, communications orales...) des travaux auxquels il a contribué. Le ou la responsable de l'animalerie doit être au courant de toute communication scientifique où le service est mentionné.

5. Réglementation Expérimentation animale

Tout projet utilisant des animaux est soumis au Décret français 2013-118 du 01/02/2013 relatif à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques.

La législation souligne que les soigneurs.ses et expérimentateurs. trices sont personnellement et pénalement responsables de leurs actes en matière d'expérimentation animale et particulièrement de protection animale. Le ou la responsable du protocole expérimental, le ou la Président.e de l'Université, et son ou sa délégué.e.trice, et le ou la responsable des animaleries, le sont aussi.

Pour respecter la réglementation, le service des animaleries assure :

- l'hébergement dans des conditions de lumière, de chaleur, d'hygrométrie, de ventilation, d'espace de vie en cage, d'enrichissement, et sanitaires particulières le cas échéant, adaptées à l'espèce animale et aux conditions expérimentales considérées, et la mise à disposition des animaux pour chacune des équipes,
- le soin de base aux animaux avec un change régulier de la litière et de l'eau et un apport suffisant d'aliments adapté à l'espèce considérée, et l'intégralité du suivi des élevages (sevrage, sexage, identification, prélèvement pour génotypage/phénotypage), et l'enregistrement des animaux sur les registres informatisés correspondants,
- la mise à disposition d'un registre informatique des animaux permettant de les suivre de leur naissance ou de leur arrivée à leur mort,
- la réception des animaux, la sortie vers les pièces annexes et l'expédition des animaux vivants vers des structures extérieures,
- la mise en place de procédures permettant une surveillance quotidienne, 365 jours par an, de l'état général de tout animal hébergé. A noter, cependant, que la surveillance particulière requise lors de procédures expérimentales modérées ou sévères, définies comme telles selon la réglementation, relève de la responsabilité du ou de la responsable du protocole expérimental et non pas du service des animaleries,
- la mise à disposition d'équipements permettant une anesthésie gazeuse si besoin, la réalisation d'expérience dans des conditions d'hygiène et de sécurité adéquates (PSM de type II par exemple) et une mise à mort respectueuse de la réglementation, ainsi que d'anesthésiques, d'antalgiques, et de désinfectant à usage vétérinaire,
- la mise à disposition d'équipements de protection individuelle pour les personnels d'animalerie, les utilisateurs.trices et les visiteurs.euses,
- la gestion des soigneurs.euses en tenant compte des impératifs de fonctionnement spécifiques de chaque site et des tâches qui peuvent varier en fonction du site et des travaux de recherche,
- la mise à disposition des équipes de recherche du savoir-faire animalier et expérimental,
- la mise en place de la structure chargée du bien-être animal qui a vocation de conseiller tout expérimentateur.trice sur le bien-être animal et sur la règle des 3R (Remplacer, Réduire, Raffiner) et de veiller au bien-être des animaux durant toute la durée de présence dans l'animalerie,
- le suivi des compétences des soigneurs.euses et des expérimentateurs.trices,
- l'information relative au service des animaleries *via* l'adresse utilisateurs.animalerie@unilim.fr
- la protection et la confidentialité des données personnelles demandées dans la fiche utilisateur,
- les relations avec le comité d'éthique local (CREEAL) qui examine les protocoles expérimentaux que les responsables de projets souhaitent mettre en œuvre et émet un avis éthique, et avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche qui autorise la mise en œuvre des projets en tenant compte de l'avis émis par le comité d'éthique,

Parallèlement, les utilisateurs.trices ont également des engagements à tenir vis-à-vis de cette réglementation et vis-à-vis du service des animaleries. Ces engagements sont détaillés ci-dessous.

Engagement de l'utilisateur.trice**NOM :****Prénom :****Service :**

- **Je m'engage à respecter les animaux en tant qu'êtres vivants et sensibles.**
- Je suis conscient.e que tout recours à des animaux en vue d'une expérimentation engage ma responsabilité morale et celle de l'institution vis-à-vis des expérimentations pratiquées en son sein.
- Je suis informé.e que cette responsabilité implique à tous niveaux d'intervention une formation éthique et des compétences règlementaires, scientifiques, techniques appropriées aux espèces utilisées et régulièrement actualisées.
- Je m'engage à chercher systématiquement les méthodes et techniques visant à supprimer ou à réduire au strict minimum les atteintes aux animaux.
- J'accorde une attention permanente et tout au long de leur vie, au bien-être des animaux utilisés, à leurs conditions de vie, d'hébergement et de soins.
- Je m'engage avant toute démarche expérimentale sur des animaux à mener une réflexion sur son bien-fondé scientifique, éthique et sociétal.
- Je m'engage à solliciter l'avis du comité d'éthique avant toute expérimentation impliquant des animaux et à respecter leurs éventuelles préconisations
- Je m'engage à solliciter l'autorisation du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche avant toute nouvelle expérimentation entrant dans le champ règlementaire (demande de dépôt de projet APAFIS à envoyer à contact.scbea@unilim.fr).
- Je m'engage à respecter les conditions de l'autorisation de projet et à informer de toute modification survenue lors de la réalisation du projet (analyse à posteriori). Pour les procédures classées en gravité sévère, une analyse rétrospective devra être effectuée (contacter contact.scbea@unilim.fr).
- Je respecte les recommandations émises par la structure chargée du bien-être animal, que je peux contacter si besoin via contact.scbea@unilim.fr.
- Je communique toute information nécessaire à mon étude et/ou exigée par la législation au responsable de l'animalerie.
- Pour toute entrée d'animaux dans l'animalerie ou déplacement de cages entre deux pièces d'hébergement, je m'engage à demander l'autorisation par mail à contact.animalerie@unilim.fr,
- Pour sortir des animaux vers les pièces expérimentales annexes, je m'engage à le signaler par mail à contact.animalerie@unilim.fr,
- Je m'engage à compléter le registre sortie des animaux lors d'euthanasie de tout animal.
- Je m'engage à respecter les procédures mises en place au sein de l'animalerie où je réalise des expérimentations.
- Je respecte les soigneuses et leur travail ainsi que le matériel et les locaux.
- Je m'engage à venir dans les locaux de l'animalerie en dehors des créneaux de change.
- Je réserve mon créneau pour l'utilisation des pièces d'expérimentation de l'animalerie *via* l'outil GRR.
- Je ne prête pas mon badge d'accès, et je ne transmets pas mes données de connexion (login-mot de passe).
- Je ne donne accès à aucune personne sans l'autorisation préalable du responsable.
- Je ne communique aucun document lié à l'expérimentation animale (document papier ou fichier, photo ou vidéo...) en dehors du laboratoire ou du service commun des animaleries.

En cas de non-respect de ces engagements, l'utilisateur pourra se voir radier de l'accès aux animaleries de l'université de Limoges.

- Je m'engage à citer, suite à une prestation, « le service commun des animaleries » dans les remerciements des publications émanant de résultats obtenus avec ses équipements et/ou l'intervention de son personnel et à envoyer par mail au service concerné une copie PDF de tout article publié utilisant des animaux élevés ou produits dans une des animaleries du service commun.

Date de fin prévue (obligatoire pour les personnes non titulaires) :

- Je m'engage à fournir la date exacte de mon départ ou de fin d'utilisation des ressources du pôle modèles animaux.

A, le

Signature de l'utilisateur.trice

Fiche utilisateur.trice - pôle modèles animaux

Informations personnelles

Nom :

Prénom :

Grade (MCF, PR, Doctorant.e, post-doc, ingénieur.e, technicien.ne,...) :

Statut (fonctionnaire/CDD/CDI/étudiant.e ...) :

Employeur (INRA/CNRS/MESR/université ...) :

Adresse mail universitaire : login unilim:

Téléphone professionnel.....téléphone portable (non obligatoire) :

Laboratoire d'accueil :

Nom du chercheur.re responsable/encadrant.e direct:

Titre et n° de l'autorisation projet APAFIS de rattachement :

Date de fin de contrat si connue :

Possession d'un animal familier type rongeur (rat, souris, hamster,..) : oui espèce:

Formation à l'expérimentation animale

Oui <input type="checkbox"/>	niveau (I) concepteur	<input type="checkbox"/>	Date obtention	
	niveau (II) praticien	<input type="checkbox"/>	Date obtention	
	chirurgie	<input type="checkbox"/>	Date obtention	

Envoyer copie de vos diplômes en expérimentation animale et le livret de compétences

Non Nom du tuteur en expérimentation animale :

Demande d'accès aux ressources de l'animalerie

Demande d'accès locaux :

zones hébergement badgées et pièces expérimentales annexes utilisées en recherche* avec accès réglementé
* hors salles utilisées en enseignement

Site Marcland		Site La Borie	
Zone conventionnelle	<input type="checkbox"/>	Zone Conventionnelle	<input type="checkbox"/>
Zone protégée EOPS	<input type="checkbox"/>	Salle R38-INO3 Bâtiment H Xlim	<input type="checkbox"/>
Zone radioactive	<input type="checkbox"/>		
Salle snapfrost (Bâtiment CBRS – 118)	<input type="checkbox"/>		
Salles électrophysiologie 416/417	<input type="checkbox"/>		
Salles Comportement 458/461	<input type="checkbox"/>		

Ouverture droits informatiques :

pour accès serveur BISCEm et liste de diffusion utilisateurs : automatique dès lors que les modalités décrites dans la charte sont respectées.